



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Paris, le 17 janvier 2020
N° 1956

Communiqué de presse de Didier Guillaume et Agnès Pannier-Runacher

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont réuni ce jour le comité de suivi des relations commerciales.

Les ministres ont réuni ce jour les représentants des producteurs, des transformateurs et des distributeurs pour faire un point d'étape sur les mesures engagées depuis la dernière réunion du comité le 10 décembre dernier et les négociations 2020 en cours.

Ils ont indiqué qu'une réflexion sur l'origine des produits a été lancée afin de valoriser davantage la part française des produits et qu'un groupe de travail devrait être réuni prochainement.

En outre, ils ont précisé que les lignes directrices de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) ont été adaptées pour tenir compte des difficultés posées à certaines entreprises par l'encadrement des promotions en volume et pour clarifier l'interdiction d'opérations promotionnelles contraires à l'esprit de la loi suite aux éléments relevés dans le cadre du comité du 10 décembre.

À la lumière des premiers constats, ces négociations semblent se dérouler dans un climat plus apaisé que les années précédentes même si les situations sont différenciées. Les professionnels soulignent l'amélioration des échanges sur la construction des prix à partir des indicateurs de coût de production élaborés par les interprofessions avec des disparités selon les secteurs.

Les ministres ont souligné qu'ils resteraient vigilants notamment sur les contreparties apportées par les distributeurs à leurs demandes de déflation tarifaire, la prise en compte des hausses de prix de certaines matières premières et des augmentations de coûts reflétant les engagements qualitatifs des fournisseurs et les pratiques des centrales, notamment internationales.

Didier Guillaume et Agnès Pannier-Runacher ont rappelé l'importance accordée au respect de l'expérimentation en cours du relèvement du SRP et de l'encadrement des promotions qui sera menée jusqu'à son terme.

Ils ont appelé tous les acteurs à la responsabilité, et annoncé qu'une nouvelle réunion du comité de suivi des négociations commerciales sera organisée mi-février 2020.

Contacts presse

Cabinet de Didier Guillaume : 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 – presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr